



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue conformément à la loi à l'hôtel de ville, lieu ordinaire des délibérations, sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 9 mai 2017 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Maire : Maria Tutino

Conseillers : Michel Beauchamp
Charles Colomb
Peter Fletcher
Brian Manning
Lynda Phelps
Janet Ryan

AUSSI PRÉSENTS : Jacques DesOrmeaux, directeur général
Michael-T. Nguyen, greffier
Julie MacDowell, trésorière

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présents.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 9 mai 2017.

2017-05-086 Il est proposé par le conseiller Peter Fletcher, appuyé par le conseiller Charles Colomb et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de faire adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 9 mai 2017.

C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire annonce le début de la période de questions.

Les 20 personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivants sont abordés :

- Est-ce que les conseillers peuvent se présenter au public?
- Est-ce que la Ville a un système de bénévolat afin d'aider avec les inondations du mois de mai 2017?
- Que fait la Ville pour faire face à la réalité que les maisons plus vieilles sont démolies et que des maisons plus grandes sont construites à leur place?
- Est-ce que le Comité des demandes de permis de démolition prend en compte la protection des vues lorsqu'il octroie des permis de démolition?
- Est-ce que la Ville a des plans pour confronter ses problèmes de drainage, dont notamment ceux sur la rue Lorraine?
- Quand est-ce que le stationnement du parc Rhian-Wilkinson sera pavé cette année?
- Est-ce que la Ville va installer un panneau au parc Bertold afin d'indiquer l'horaire du parc à chien tel que décidé par le conseil?
- Que peut faire la Ville afin d'améliorer le parc Allan's Hill?
- Est-ce que la Ville peut contacter le MTQ afin de faire nettoyer le fossé du côté nord du mur anti-bruit de la Ville?
- Quelle est la limite de temps pour construire une nouvelle maison à Baie-D'Urfé?

La période de questions se termine à 20h10.

D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS DE LA VILLE

1. Rapport des activités du Poste de quartier 1 du SPVM pour le mois d’avril 2017.

Aucun rapport n’est donné.

2. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois d’avril 2017.

La mairesse donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois d’avril 2017.

3. Rapports des conseillers sur les activités de la Ville pour le mois d’avril 2017.

La conseillère Lynda Phelps donne son rapport de conseiller sur les activités de la Ville pour le mois d’avril 2017.

4. Rapport du directeur général sur les activités de la Ville pour le mois d’avril 2017.

Le directeur général donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois d’avril 2017.

5. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois d’avril 2017.

Le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois d’avril 2017 est déposé.

6. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D’Urfé Rescue pour le mois d’avril 2017.

Le rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D’Urfé Rescue pour le mois d’avril 2017 est déposé.

7. Dépôt du rapport sur les activités de l’unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois d’avril 2017.

Le rapport sur les activités de l’unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois d’avril 2017 est déposé.

E. PROCÈS-VERBAUX

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 11 avril 2017 à 19 h 30.

2017-05-087 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 11 avril 2017 à 19 h 30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

F. CORRESPONDANCE

1. Lettres de Karin Gebert et Isabelle-Anne Bisson au sujet de la compagnie ITR et des possibles actions que peut prendre la Ville pour son secteur industriel.

Déposée.

2. Lettre de l’école Joseph-Henrico au sujet d’une demande de contribution financière pour la participation de l’école dans une compétition internationale de robotique.

Déposée.

3. Lettre de Lynn Ouelette, Christopher Kowalewski, Hongwei Ni et Wei Gu au sujet de problèmes d’inondation et de drainage sur leur propriété.

Référée à l’administration.

4. Lettre de Virginia Bell demandant d'utiliser le terrain de l'Hôtel de Ville pour le « Churches of Lakeshore Annual Outdoor Church Service » le dimanche 25 juin 2017.

Référée à l'administration.

5. Lettre de Scouts Canada Baie-D'Urfé au sujet d'une demande de permission pour planter un arbre avec une plaque commémorative en l'honneur de Ada Colomb.

Référée à l'administration.

6. Lettre de Friends of Ada Colomb au sujet d'une demande de banc commémoratif en mémoire de Ada Colomb.

Référée à l'administration.

G. ADMINISTRATION

1. Approbation de la rémunération du personnel électoral pour les élections municipales 2017.

ATTENDU QUE les élections municipales se tiendront le 5 novembre 2017 à travers la province du Québec; et

ATTENDU QUE la Ville devra engager environ 40 personnes pour ces élections;

2017-05-088 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la grille tarifaire 2017 pour la rémunération du personnel électoral tel que présentée au conseil municipal par le Directeur général et le greffier de la Ville et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-120-00-349

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

2. Autorisation de paiement pour l'analyse d'équité salariale produite par la Ville.

ATTENDU QUE la Ville a procédé à une analyse d'équité salariale comme il est requis par la loi;

ATTENDU QUE cette analyse a donné comme résultat un paiement à faire aux employés de sexe féminin de la Ville;

ATTENDU QUE cette analyse est rétroactive à la date du 1^{er} avril 2016; et

ATTENDU QUE cette analyse a été présentée au conseil municipal;

2017-05-089 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser un paiement au montant de 10 277,13 \$ aux employés de sexe féminin de la Ville selon l'analyse d'équité salariale complétée par la Ville et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 03-310-00-000

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

3. Autorisation de paiement pour le directeur général du bonus annuel de performance selon le contrat d'emploi entre Jacques DesOrmeaux et la Ville.

ATTENDU QUE la Ville a signé avec Jacques DesOrmeaux un contrat d'emploi comprenant un bonus annuel de performance; et

ATTENDU QUE le conseil municipal considère que Jacques DesOrmeaux a complété tous les objectifs 2016, le tout tel que présenté au conseil municipal;

2017-05-090 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser un paiement au montant de

10 000 \$ selon le contrat d'emploi entre la Ville et Jacques DesOrmeaux et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-130-10-141

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

4. Nomination de Carole Dumoulin au poste d'Adjointe administrative à la direction générale, aux Ressources humaines et aux Services communautaires.

2017-05-091 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de nommer Carole Dumoulin au poste d'Adjointe administrative à la direction générale, aux Ressources humaines et aux Services communautaires (poste syndiqué, échelon 5, classe 8 de l'échelle salariale 2016) en date du 10 mai 2017.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

H. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

1. Octroi de contrat – Travaux d'arboriculture à taux horaire pour l'année 2017 dans le cadre de TP-2017-07.

2017-05-092 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp d'octroyer le contrat à **Services d'arbres Primeau inc.** au montant de 29 790,02 \$ (taxes incluses) pour les services d'arboriculture à taux horaire pour l'année 2017 dans le cadre de TP-2017-07 et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Surplus affecté et Fonds général
Imputation : 55-992-00-000 et 02-701-50-522

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote et de manière exceptionnelle, la mairesse prend part au vote :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Les conseillers Peter Fletcher et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

I. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION

1. Adoption du Règlement n° 911-23 modifiant le Règlement de circulation n° 911, tel qu'amendé, afin d'ajouter de la signalisation à diverses intersections de la Ville.

2017-05-093 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Peter Fletcher et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 911-23 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture; et

D'adopter le *Règlement n° 911-23 modifiant le Règlement de circulation n° 911, tel qu'amendé, afin d'ajouter de la signalisation à diverses intersections de la Ville.*

J. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE

1. Autorisation pour que la Directrice des communications procède avec le projet de remplacement des panneaux de noms de rues de la Ville de Baie-D'Urfé.

ATTENDU QUE le conseil municipal a été présenté un projet de remplacement des panneaux de noms de rues par la Directrice des communications de la Ville;

ATTENDU QUE le conseil municipal a été présenté différents modèles de panneaux de noms de rues pour la Ville;

ATTENDU QUE le conseil municipal a déterminé lequel des modèles de panneaux de noms de rues il veut afficher à travers la Ville; et

ATTENDU QUE le conseil municipal veut autoriser la première phase du projet qui inclut l'obtention de prix de fournisseurs à travers un processus d'appel d'offres;

2017-05-094 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par la conseiller Michel Beauchamp de mandater l'administration de la Ville à procéder avec la première phase du projet de remplacement des panneaux de noms de rues de la Ville, le tout tel que présenté au conseil municipal.

La proposition est mise au vote:

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Peter Fletcher, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

K. URBANISME ET TRANSPORT

1. Adoption du projet de Règlement n° 877-10 modifiant le Règlement de construction n° 877, tel qu'amendé, afin de modifier les dispositions reliées aux appareils de chauffage au bois.

2017-05-095 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par la conseillère Lynda Phelps :

D'adopter le *projet de Règlement n° 877-10 modifiant le Règlement de construction n° 877, tel qu'amendé, afin de modifier les dispositions reliées aux appareils de chauffage au bois;*

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 877-10 puisque le conseil déclare l'avoir lu et renonce à sa lecture; et

DE le soumettre, conformément à la loi, à une consultation publique ayant trait à l'objet et les conséquences de son adoption lors d'une séance publique qui sera tenue la semaine du 5 juin 2017 à l'Hôtel de Ville situé au 20410, chemin Lakeshore à Baie-D'Urfé.

La proposition est mise au vote:

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Les conseiller Peter Fletcher et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Adoption du Règlement n° 878-26 modifiant le Règlement des Permis et Certificats n° 878, tel qu'amendé, afin de modifier la date de nomination des membres du Comité des demandes de permis de démolition.

2017-05-096 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 878-26 puisque le conseil déclare l'avoir lu et renonce à sa lecture; et

D'adopter le *projet de Règlement n° 878-26 modifiant le Règlement des Permis et Certificats n° 878, tel qu'amendé, afin de modifier la date de nomination des membres du Comité des demandes de permis de démolition.*

3. Avis de motion du Règlement n° 1043-4 modifiant le Règlement n° 1043 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire, tel que modifié, afin d'ajouter le Directeur de l'urbanisme à la liste des employés détenant le pouvoir d'autoriser des dépenses.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du Règlement n° 1043-4 modifiant le Règlement n° 1043 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire, tel que modifié, afin d'ajouter le Directeur de l'urbanisme à la liste des employés détenant le pouvoir d'autoriser des dépenses. L'objectif de cet amendement est d'ajouter le Directeur de l'urbanisme à la liste des employés détenant le pouvoir d'autoriser des dépenses selon une certaine limite monétaire.

L. SERVICES AUX CITOYENS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

1. Soutien financier dans le cadre du Programme de soutien pour l'excellence.

ATTENDU QUE la Ville a mis en place le Programme de soutien pour l'excellence afin de reconnaître et d'encourager les résidents de Baie-D'Urfé qui excellent aux niveaux provincial, national et international; et

ATTENDU QUE l'individu suivant a soumis une demande pour le mois d'avril 2017 et que l'individu satisfait aux conditions énoncées dans la Politique sur le Programme de soutien pour l'excellence de la Ville :

Applicant	Compétition	Montant
Eliana Zlobec	Championnat Québécois (Gymnastique)	\$ 100
Olivier Fizet	National Independent School Invitational Championship (Hockey)	\$ 100
Geoffrey Fizet	National Independent School Invitational Championship (Hockey)	\$ 100
Christian Fricke	Beach Volleyball World Championship Selection (Volleyball de plage)	\$ 100
Elias Andraos	2017 Canadian National Debate Championships (Débat oratoire)	\$ 100
Eric Pelletier	2017 Arena Pro Swim Series (Natation)	\$ 100
Sonita Zlobec	2017 WOGA Classic (Gymnastique)	\$ 100
Sarah-Isabelle Radziszewski	Championnat Québécois (Gymnastique)	\$ 100
Sevika Zlobec	Championnat Québécois (Gymnastique)	\$ 100
Evandra Zlobec	Championnat Québécois (Gymnastique)	\$ 100
Sonita Zlobec	Championnat Québécois (Gymnastique)	\$ 100
Émile Dufresne-Piché	First Lego League (Robotique)	\$ 100
Élia Fournier	First Lego League (Robotique)	\$ 100
Kyra Marchand	First Lego League (Robotique)	\$ 100
Nayla Loutsi	First Lego League (Robotique)	\$ 100

2017-05-097 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de déposer la liste des récipiendaires du Programme de soutien pour l'excellence pour le mois d'avril 2017.

2. Contribution financière à Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue au montant de 4 000\$ pour l'évènement du 2017 Antique Car Show.

ATTENDU QUE la Ville a reçu une demande financière de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue afin de permettre la tenue de l'évènement du 2017 Antique Car Show le 6 août 2017 sur le terrain de la Ferme Fritz;

2017-05-098 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Brian Manning et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de faire une contribution financière à Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue au montant de 4 000\$ pour l'évènement du 2017 Antique Car Show et d'imputer cette dépense comme suit:

Provenance : Fonds général
 Imputation : 02-702-90-970

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

* Une proposition pour amender la résolution 2017-05-098 est proposée par le conseiller Peter Fletcher et appuyée par le conseiller Brian Manning afin d'ajouter les mots : « sous condition que Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue remette à la Ville les états financiers de cet évènement ».

La proposition d'amendement est mise au vote et de manière exceptionnelle, la mairesse prend part au vote:

En faveur : Les conseillers Peter Fletcher et Brian Manning.

Contre : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

PROPOSITION D'AMENDEMENT REJETÉE.

3. Banc commémoratif en mémoire de Ada Colomb.

2017-05-099 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Peter Fletcher d'accorder la demande pour un banc commémoratif à la mémoire de Ada Colomb selon la Politique sur les bancs commémoratifs de la Ville.

La proposition est mise au vote et de manière exceptionnelle, la mairesse prend part au vote :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Peter Fletcher, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Abstention : Le conseiller Charles Colomb déclare avoir un conflit d'intérêt dû au fait qu'il est le mari de Ada Colomb et s'abstient de voter sur la résolution.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

4. Contribution financière à l'Association des résidents de Baie-D'Urfé pour l'édition 2017 du Festival de Baie-D'Urfé.

ATTENDU QUE la Ville a mandaté l'Association des résidents de Baie-D'Urfé d'organiser l'édition 2017 du Festival de Baie-D'Urfé; et

ATTENDU QUE la Ville a inclut un montant dans son budget 2017 pour les feux d'artifice et les jeux gonflables du Festival de Baie-D'Urfé 2017;

2017-05-100 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ incluant un vote de la mairesse Maria Tutino :

D'octroyer une contribution financière à l'Association des résidents de Baie-D'Urfé au montant de 16 629.46 \$ pour les activités suivantes :

Activité	Montant
Feux d'artifice	\$10 000.00
Jeux gonflables	\$ 6 629.46

ET,

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général

Imputation : 02-701-70-959

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

M. FINANCES

1. Avis de motion du Règlement n° 1050 créant une réserve financière afin de lutter contre l'agrile du frêne.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du Règlement n° 1050 créant une réserve financière afin de lutter contre l'agrile

du frêne. L'objectif de ce règlement est de créer une réserve financière qui sera dédiée exclusivement à la lutte contre l'agrile du frêne.

2. Avis de motion du Règlement n° 1051 créant une réserve financière pour la réfection des bâtiments de la Ville.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 1051 créant une réserve financière pour la réfection des bâtiments de la Ville*. L'objectif de ce règlement est de créer une réserve financière qui sera dédiée exclusivement à la réfection des bâtiments de la Ville.

3. Avis de motion du Règlement n° 1052 créant une réserve financière pour la réfection du système de drainage sur l'ensemble de la Ville.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 1052 créant une réserve financière pour la réfection du système de drainage sur l'ensemble de la Ville*. L'objectif de ce règlement est de créer une réserve financière qui sera dédiée exclusivement à la réfection du système de drainage de la Ville.

4. Dépôt des états comparatifs de la Ville en date du 31 mars 2017.

2017-05-101 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer les états comparatifs de la Ville préparés par la trésorière en date du 31 mars 2017, selon l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*.

5. Dépôt du rapport des vérificateurs pour l'année fiscale 2016.

2017-05-102 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par la conseillère Lynda Phelps :

DE déposer le rapport des vérificateurs externes pour l'année fiscale 2016, selon l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*; et

DE déposer les recommandations des vérificateurs externes au sujet du rapport financier pour l'année fiscale 2016.

** Une proposition pour amender la résolution 2017-05-102 est proposée par le conseiller Peter Fletcher et appuyée par le conseiller Brian Manning afin d'ajouter les mots suivants : « et de déposer les recommandations des vérificateurs externes au sujet du rapport financier pour l'année fiscale 2016 ».*

La proposition d'amendement est mise au vote et de manière exceptionnelle, la mairesse prend part au vote:

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Peter Fletcher, Brian Manning et Lynda Phelps.

Contre : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb et Janet Ryan.

PROPOSITION D'AMENDEMENT ADOPTÉE.

La proposition amendée est mise au vote et de manière exceptionnelle, la mairesse prend part au vote :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Peter Fletcher, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Charles Colomb.

6. Transfert de fonds – Club des bâtiments communautaires de Baie-D'Urfé.

ATTENDU QUE la Ville détient des montants pour le Club des bâtiments communautaires de Baie-D'Urfé; et

ATTENDU QUE la Ville veut transférer lesdits montants au Club des bâtiments communautaires de Baie-D'Urfé;

2017-05-103 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le transfert d'un montant de 8 394.02 \$ au Club des bâtiments communautaires de Baie-D'Urfé et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : Plusieurs comptes

Un certificat de disponibilités des fonds a été émis par la trésorière.

7. Approbation de la liste des dépenses pour le mois d'avril 2017.

2017-05-104 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses pour le mois d'avril 2017 au montant de 372 382.01 \$ selon les détails suivants :

Chèques :	269 691,00 \$
Chèques annulés :	-----
Débit direct :	<u>102 691,01 \$</u>
TOTAL :	372 382,01 \$

N. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-05-105 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance à 22h24.

Mairesse

Greffier